

**RAPPORT ARTICLE 29 DE LA LOI ENERGIE CLIMAT
EXERCICE 2021**



Introduction :

La philosophie de Bordier & Cie s'articule autour de valeurs fondamentales qui prennent tout leur sens avec le temps : responsabilité, indépendance absolue, disponibilité et durabilité. Banquiers privés suisses depuis 1844, Bordier & Cie France SA est la société de gestion française spécialisée dans la gestion de fortune du Groupe.

Bordier est l'une des rares banques privées dont les associés actuels sont les descendants en ligne directe de ses fondateurs. Elle fait ainsi figure de modèle en matière de transmission de patrimoine et a souhaité depuis plusieurs années s'inscrire activement dans le domaine de l'investissement responsable afin de préserver, au-delà du patrimoine financier, le patrimoine humain et environnemental des générations futures.

Le Groupe Bordier & Cie s'inscrit dans une démarche de sélection et de conseil tournée vers la finance durable et à impact :

- Approche des critères ESG fondée sur une analyse rigoureuse des risques. Chaque action en direct recommandée par les analystes de Bordier & Cie est systématiquement évaluée en termes de durabilité par Sustainabilitytics.
- Bordier est également la première banque privée suisse à avoir rejoint la Climate Bonds Initiative, début 2020. Cet engagement donne accès à une sélection d'obligations vertes et climatiques certifiées par un organisme indépendant.

Bordier & Cie est enfin fortement impliquée dans des missions de mécénat et de parrainage innovants et durables :

- Under The Pole de 2018 à 2021
- SolarStratos depuis 2022

En France, la société de gestion Bordier & Cie s'inspire des initiatives et de la culture d'entreprise diffusée par le Groupe et s'engage activement dans sa transformation sur les années à venir.

Composée de 20 salariés, Bordier France gère ou conseille au 31.12.2021 environ 750 millions d'euros d'actifs, et gère moins de 250M[°] d'euros de FIA ou mandats de gestion MIF.

1. DEMARCHE GENERALE DE L'ENTITE – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Politique d'investissement : La politique d'investissement mise en œuvre par Bordier & Cie France repose sur des critères de risque et de performance financière usuels, et vise à renforcer la prise en considération des risques de durabilité tout au long du processus de décision.

Bordier France peut intégrer dans sa politique d'investissement un suivi de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux, de qualité de gouvernance et de contribution à la transition énergétique via sa stratégie d'allocation CORE HOLDING et une sélection de fonds externes en architecture ouverte - fonds eux-mêmes classés article 8 ou 9 ou labellisés ISR.

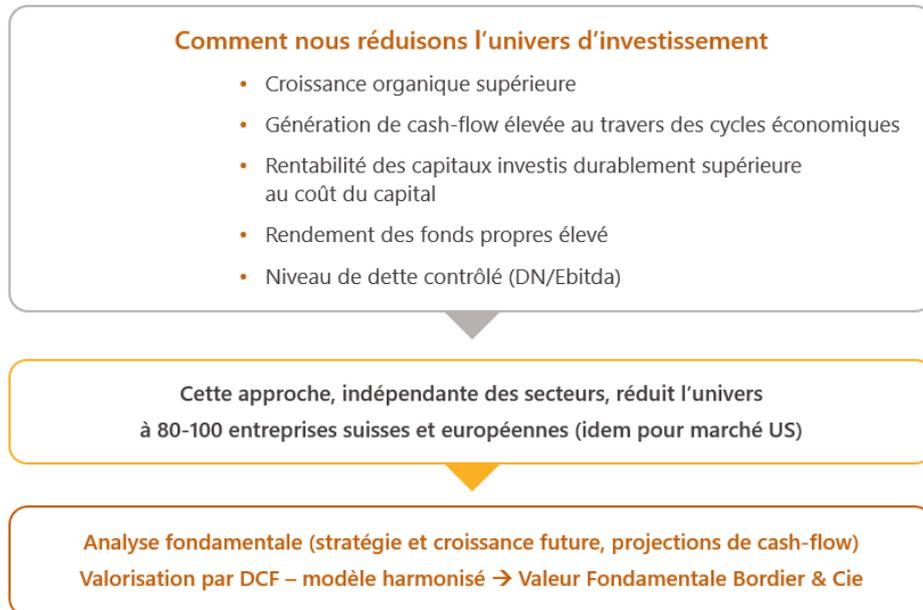
Ainsi Bordier France implémente dans sa gestion la philosophie d'investissement créée par le Groupe Bordier : CORE HOLDING.



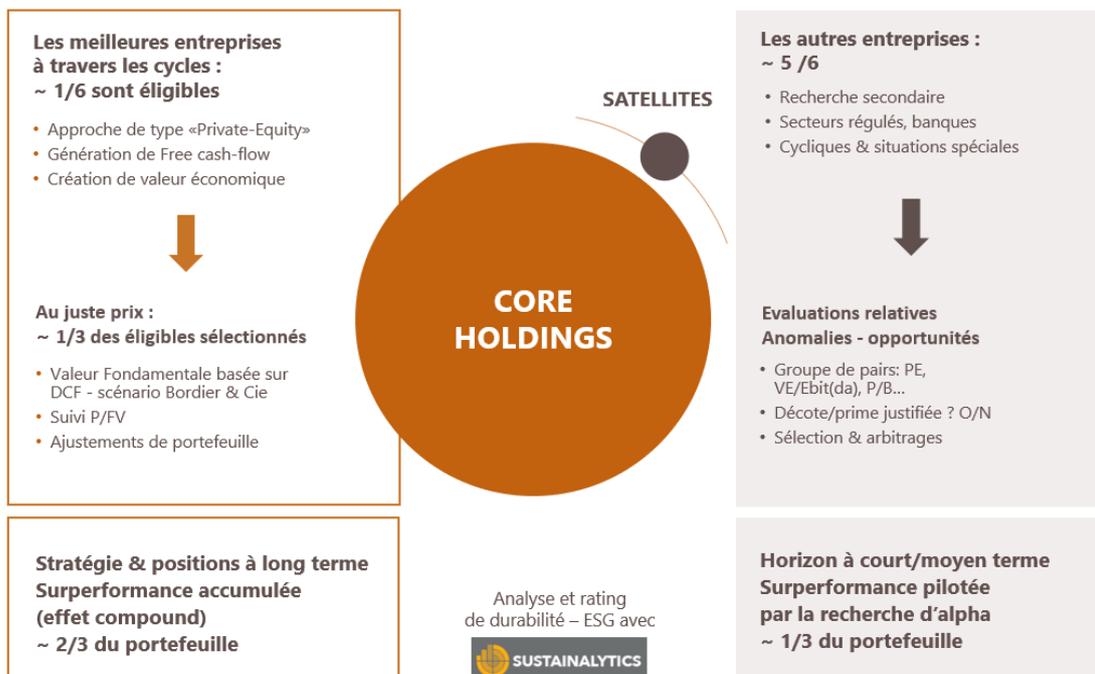
Les critères ESG (scoring Sustainalytics) pris en compte dans l'analyse et la sélection ou les recommandations de valeurs sont articulés avec l'expertise du Groupe en matière d'analyse financière des marchés finaux et de leurs acteurs.

Les grandes étapes de l'analyse des valeurs selon le processus CORE HOLDING sont les suivantes :

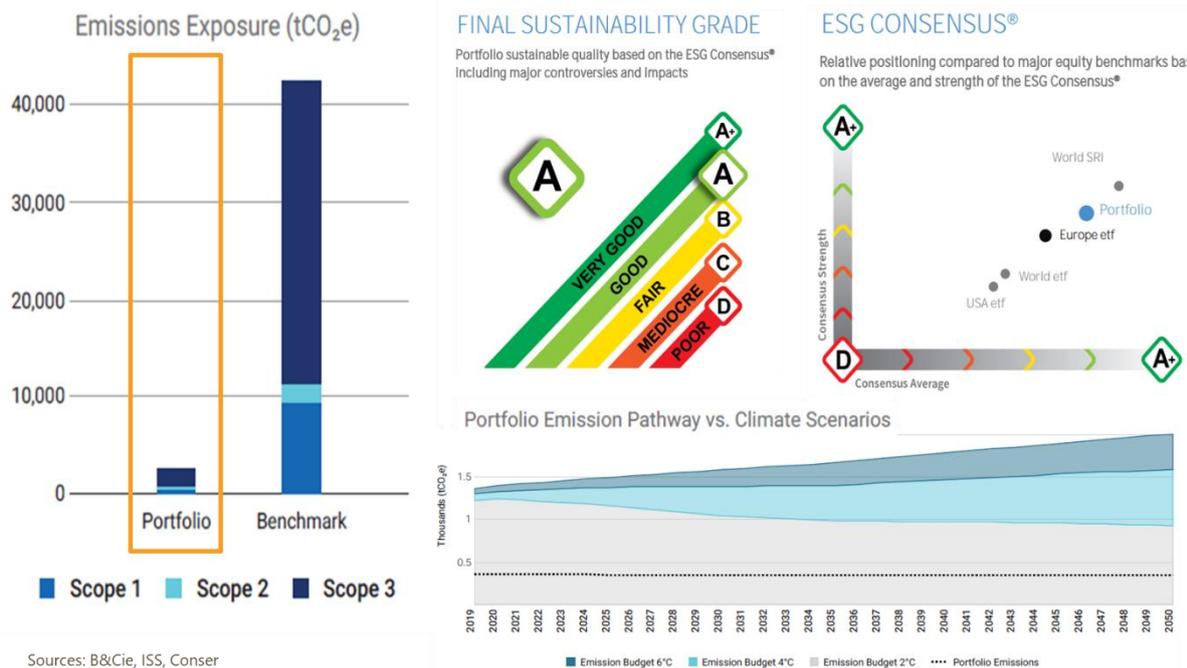
- **Mandat Core Holdings : une approche de type «private equity»**



- **Mandat Core Holdings : Actions – distinguer les «bonnes entreprises» des autres**



- **Bon rating ESG et impact climat déjà conforme au budget 2°C**



Sources: B&Cie, ISS, Conser

Bordier & Cie France a également mis en place une politique d'exclusion de ses investissements :

- Conformément aux réglementations internationales en place, de ses investissements : les fabricants et distributeurs de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions
- Le secteur du charbon et du tabac dans la politique de gestion de ses FIA

Malgré le positionnement de la gestion de Bordier France en matière ESG, la complexité des reporting réglementaires à mettre en place, la transparence parfois relative dans l'accès à la data et l'acquisition coûteuse d'outils de supervision et mesures ont constitué des freins à la mise en avant de ce positionnement.

Pour les mêmes raisons, Bordier & Cie France n'intègre pas de ratios d'investissements minimaux liés aux produits promouvant des caractéristiques environnementales de la Taxonomie « d'atténuation du changement climatique » ou « d'adaptation au changement climatique ».

La classification applicable à Bordier France et aux fonds gérés par Bordier France était, en 2021, la classification Article 6 selon la réglementation SFDR.

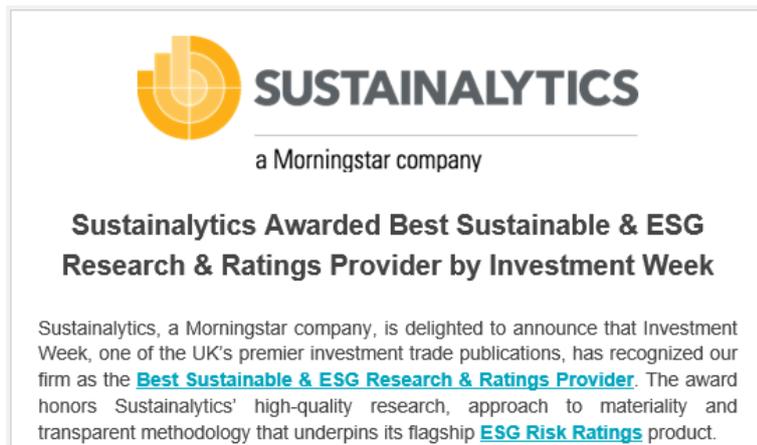
En 2022, Bordier France s'inscrit dans une démarche de formalisation de sa politique ESG et de passage à l'Article 8 : cet article « concerne les produits qui promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance »

PARTENARIATS ET LABELS

- Scoring ESG

Sustainalytics a été sélectionné pour l'analyse et le rating des risques ESG et fait partie intégrante du processus d'analyse et de sélection de valeurs de Bordier & Cie.

Cet acteur est aujourd'hui reconnu comme un des meilleurs fournisseurs de recherche et de rating ESG.



- PROGRAMME CLIMATE BONDS INITIATIVE

Afin de répondre aux défis liés au changement climatique, le Groupe Bordier & Cie a décidé d'intégrer des mesures concrètes visant à encourager la finance durable. Bordier & Cie Groupe a annoncé son engagement de communiquer l'impact CO₂ - climat de ses fonds actions et de proposer à ses clients des solutions d'investissement alternatives aux titres liés aux énergies fossiles.

Climate Bonds Initiative rassemble des membres du secteur financier du monde entier – notamment des investisseurs, des banques, des émetteurs, des prestataires de services ainsi que des gouvernements et institutions liées – afin de promouvoir le développement de normes en matière d'obligations vertes et d'assurer une transition vers une économie bas carbone via le marché obligataire, qui représente 100 000 milliards de dollars.

CBI est une organisation internationale à but non lucratif axée sur les investisseurs, qui s'efforce de mobiliser le marché obligataire en faveur des solutions au changement climatique. Climate Bonds Initiative réalise des analyses de marché, des recherches stratégiques, de développement de marchés. Elle conseille les gouvernements et les régulateurs et administre un système mondial de certification des obligations vertes.

Les Partenaires, comme la Banque Bordier & Cie en Suisse, soutiennent des projets de sensibilisation et d'éducation des investisseurs ou parties prenantes axés sur la croissance de marchés d'obligations vertes solides et durables qui contribuent à l'action climatique et à l'investissement bas carbone. Les Partenaires aident à développer des initiatives pour accroître les investissements dans les solutions de finance climatique, participent à différents comités de développement du marché et aident à définir des agendas stratégiques pour le développement des obligations vertes par secteur, par pays et au niveau local.

Dans sa sélection d'obligations le Groupe Bordier s'appuie ainsi sur une analyse d'obligations vertes et climatiques certifiées par un organisme indépendant.

2. MOYENS INTERNES POUR CONTRIBUER A LA TRANSITION

En 2021, l'équipe de front office de Bordier France est impliquée directement dans la mise en œuvre de la stratégie CORE HOLDING dans sa commercialisation et sa mise en œuvre au quotidien dans la gestion.

Au jour de l'établissement du rapport Art.29 en juin 2022, les moyens mobilisés sont les suivants :

- Une responsable de projet Finance durable – Fonction non exclusive
- Un responsable Front Office Finance durable - Fonction non exclusive
- Un analyste marché Finance durable – Fonction non exclusive
- Bordier France s'appuie également au quotidien sur l'équipe de recherche à Genève impliquée dans les aspects finance durable.

Le temps alloué par chaque ressource ne peut être à ce jour évalué et dépendra des travaux d'appropriation, de mise en place et de reporting des contraintes issues de la réglementation européenne Finance durable (SFDR, Taxonomie, MIF II).

En s'appuyant sur les travaux déjà menés par le Groupe avec Sustainalytics, Bordier va, en 2022, analyser l'opportunité d'étendre l'accès à cette ressource pour répondre aux objectifs Taxonomie et SFDR entrant en vigueur en 2022 et 2023.

3. GOUVERNANCE DE L'ESG AU SEIN DE L'ENTITE FINANCIERE

Gouvernance

Composée de 20 salariés, 9 hommes et 11 femmes, Bordier France est une entreprise qui veille à respecter la mixité et l'inclusion au sein de son équipe.

La Direction est assurée par un Directeur Général. Les dirigeants responsables déclarés à l'Autorité des marchés financiers sont le Directeur Général et la Secrétaire générale de Bordier France.

Le Comité de Direction est composé de 3 hommes et une femme.

Culture d'entreprise

Bordier France veille à promouvoir un sens de l'éthique et des responsabilités individuelles au service du collectif.

Une charte verte prévoit la sensibilisation à la consommation d'énergie :

- Climatisation limitée
- Coupure des PC
- Recyclage
- Consommation locale et bio pour les produits frais mis à la disposition des salariés
- Télétravail
- Donation annuelle sport et culture

Bordier France s'engage aussi au quotidien dans le partage de son temps, de ses expertises auprès de l'Ecole de la Deuxième Chance qui a vocation à faciliter l'insertion de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou arrivant de l'étranger.

Bordier France a mis en place un plan d'intéressement (PEE) afin que tous les salariés, sans distinction de fonction ou de séniorité, soient équitablement associés à la réussite collective de la société et à ses bénéfices.

Mécénat

L'ensemble des salariés du Groupe Bordier à travers le monde est impliqué dans le projet Running for Good. Chaque km couru, marché ou nagé en course officielle est enregistré et monétisé afin de porter annuellement un projet de mécénat choisi et incarné par une entité du Groupe.

En 2021, Bordier France a ainsi soutenu l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque dans un défi collectif sportif « Haut les cœurs », permettant l'opération d'un enfant atteint d'une pathologie cardiaque.

Partenariat / Sponsoring

Depuis plus de 177 ans, le Groupe Bordier protège, développe et transmet aux générations futures les patrimoines qui lui sont confiés. Les engagements des entités du Groupe vont par conséquent naturellement dans le sens de la préservation et de la transmission aux générations futures du patrimoine le plus fondamental : notre planète.

Le Groupe Bordier s'inscrit en direct dans des projets et des missions à vocation environnementales. Après avoir soutenu pendant plusieurs années le projet scientifique UNDER THE POLE en faveur d'une meilleure connaissance de l'environnement sous-marin, en 2022 Bordier devient un des principaux partenaires du projet SolarStratos.

L'objectif de SolarStratos est d'atteindre la stratosphère, pour la première fois de l'histoire, à bord d'un avion habité, propulsé à l'énergie solaire, démontrant ainsi l'immense potentiel de cette énergie.

En rejoignant SolarStratos, expédition pionnière, Bordier & Cie s'engage à protéger la planète, en promouvant les énergies renouvelables en tant qu'alternative aux énergies fossiles, pour un futur durable.

SolarStratos est une aventure du groupe SolarXplorers SA. Cette mission, entreprise par l'écoprotecteur suisse Raphaël Domjan en 2014, poursuit le but de réaliser le premier vol stratosphérique solaire habité. Au-delà des innovations technologiques, SolarStratos a pour objectif de promouvoir l'énergie solaire et l'électrification de notre société afin de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et de protéger notre environnement des changements climatiques.

SolarStratos vise aussi à démontrer qu'avec les technologies actuelles, il est possible de réaliser des prouesses qui dépassent le potentiel des énergies fossiles et de voler à haute altitude, là où aucun avion électrique et solaire ne s'est encore aventuré.

4. STRATEGIE D'ENGAGEMENT AUPRES DES EMETTEURS OU DES GERANTS

Bordier France n'avait pas mis en œuvre en 2021 de politique active de vote en raison des coûts et contraintes liées à cet exercice.

Bordier France est engagée dans l'évolution de cette pratique en 2022 afin de prétendre agir auprès des émetteurs qu'elle sélectionnera en 2023.

5. STRATEGIE D'ALIGNEMENT SUR L'ACCORD DE PARIS

L'Accord de Paris, entré en vigueur en novembre 2016 et ratifié à ce jour par 183 pays, comporte trois objectifs de long terme : l'atténuation du réchauffement climatique à 2°C (voire 1,5°C si possible) ; l'adaptation aux aléas et aux chocs de la hausse des températures pour protéger les ressources alimentaires et la biodiversité ; l'alignement des flux financiers sur les objectifs de limitation du réchauffement climatique.

« Les gaz à effet de serre et notamment le dioxyde de carbone, sont caractérisés par le fait qu'ils piègent la chaleur dans l'atmosphère, augmentant ainsi la température moyenne à la surface du globe. Plus le degré de réchauffement augmente, plus les effets des changements climatiques s'aggravent.

À titre de référence, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) a modélisé plusieurs trajectoires climatiques à long terme.

Sur la base des émissions de carbone, les modèles du GIEC sont généralement décrits en termes de différence de température entre 2100 et l'époque préindustrielle (1850-1890, soit avant que l'homme ne commence à brûler les combustibles fossiles à grande échelle).

Ainsi, un « scénario +2,5 °C » indique que la température moyenne à la surface du globe aura augmenté de 2,5 °C en 2100 par rapport à la température de 1850.

- Scénario +1,5 à +2 °C : selon l'Accord de Paris, l'augmentation de la température devrait rester limitée à moins de 2 °C (idéalement à moins de 1,5 °C) en 2100 et au-delà pour pouvoir limiter les effets des changements climatiques. Il s'agit d'un objectif très ambitieux qui nécessiterait d'importantes réductions des émissions de gaz à effet de serre au cours des prochaines décennies.

- Scénario +2,5 à +3,5 °C : c'est l'issue la plus probable si les nouvelles réglementations en place et les engagements en matière de climat pris à ce jour (comme l'Accord de Paris) sont respectés. Le changement climatique aurait alors un impact grave au niveau mondial.

- Scénario +4 à +6 °C : c'est l'issue la plus probable à partir de 2100 si les anciennes politiques restent inchangées. Ce scénario entraînerait des conséquences catastrophiques à l'échelle mondiale.

Ainsi, estimer l'alignement d'un portefeuille sur tel ou tel scénario permettrait de fournir un indicateur de performance simple d'interprétation (+2 °C = bonne performance, +4 °C = maintien du statu quo, +6 °C = très mauvaise performance climatique) *»

Ce bref paragraphe a vocation pédagogique permet aussi de comprendre la complexité des méthodologies à développer et l'investissement nécessaire à la création de modèles de collecte d'information et d'interprétation pour mesurer les taux d'alignement des portefeuilles gérés.

Dans un contexte économique et financier toujours tendu par ailleurs (crise sanitaire, guerre en Ukraine) et dans un contexte réglementaire extrêmement lourd pour les sociétés de gestion, Bordier France a dû concentrer ses ressources sur le développement d'autres outils nécessaires à la mise en conformité réglementaire dans d'autres domaines (ex : la lutte anti-blanchiment, la supervision des risques financiers et de marché, la cybersécurité.)

Ainsi, en 2021, Bordier France n'avait ainsi pas fixé d'objectifs quantitatifs ni détaillé de méthodologie associée de mesure d'alignement sur l'accord de Paris.

Les éléments sur lesquels les réflexions doivent être engagées sont les suivants :

- Analyser le lien entre l'allocation des portefeuilles gérés et l'impact climatique
- Définir une méthodologie de mesure alors que les données sont insuffisamment accessibles publiquement et que les acteurs utilisent des approches différentes

Les réflexions engagées sur l'alignement des portefeuilles avec l'accord de Paris amèneront Bordier France à travailler selon deux piliers :

- La sélection des émetteurs et l'allocation des portefeuilles : Recours aux critères ESG via Sustainalytics mais aussi traitement des données des empreintes carbone des émetteurs
Ainsi à l'accent traditionnellement mis sur le risque et le rendement doivent s'ajouter des objectifs supplémentaires liés au climat selon le bilan carbone des entreprises et leur maturité en matière de transition vers une économie à faible émission de carbone.
- Le suivi des indicateurs : Parvenir à l'alignement par le biais de l'investissement implique également de mesurer et surveiller les indicateurs clés de performance (KPIs) liés au climat du portefeuille. Cela doit inclure une meilleure utilisation des mesures existantes mais aussi le développement de nouveaux outils et analyses.

6. STRATEGIE D'ALIGNEMENT « BIODIVERSITE »

Selon les éléments exposés ci-dessus, les travaux que Bordier France devra engager sur l'alignement à l'accord de Paris, concerneront également l'alignement à des objectifs relatifs à la biodiversité tels que décrit par la Convention sur la diversité biologique.

La stratégie de gestion devra ainsi prendre en compte la contribution des portefeuilles gérés à la réduction des pressions et impacts sur la biodiversité.

Les travaux engagés avec la stratégie ESG CORE HOLDING devront ainsi pouvoir être mesurés et reportés avec des indicateurs empreinte carbone ou empreinte biodiversité.

7. MESURES D'AMELIORATION

Pour une structure de la taille de Bordier (20 salariés pour moins de 1Md sous gestion) les investissements nécessaires pour répondre aux engagements français et européens sont très conséquents et nécessitent d'être planifiés dans le temps afin de répondre à la dynamique de transition écologique indispensable et nécessaire mais aussi de ne pas nuire à la viabilité économique de l'entreprise, ni aux préoccupations des clients quant à la gestion de leur patrimoine, de leurs risques, des performances et la préservation de leur capital.

Avec une économie réelle alignée selon les principes de la taxonomie européenne entre 10 et 15%, les choix en matière d'outil et de politique d'investissement s'avèrent très stratégiques.

En 2022, les actions concrètes suivantes ont été ou seront engagées :

- Rapprochement de Bordier & Cie France avec Sustainalytics, déjà partenaire du Groupe pour l'évaluation ESG, afin de définir une collaboration sur les prochains thèmes réglementaires européens : SFDR et Taxonomie
- Définition d'une politique de vote et recherche d'un prestataire pour la mise en place de cette politique en 2023
- Certification des fonctions Front Office à la finance durable – Certification AMF.
- Passage du FIA BORDIER GLOBAL BALANCED de l'article 6 à l'article 8
- Intégration des risques climatiques dans les cartographies de risques et les comités de supervision des risques
- Lancement de la campagne de collecte des préférences des clients de Bordier France en matière de finance durable afin de prendre en compte ces préférences dans les stratégies de gestion.